

Alli'Homme

L'alliance durable entre les Hommes
et la Nature pour des territoires vivants



Origine du Projet

- **Limite du dispositif des MAEC** : Compensation d'une perte de revenu, lourdeur de gestion, contrôles...
- **Apporter une réponse aux demandes de la société en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement.**
- **Tout en répondant à des injonctions internes à la profession**
 - ✓ Des enjeux vis-à-vis du poids des normes et des règles
 - ✓ Des enjeux de revenu complémentaire
 - ✓ Des enjeux de recréer du lien et de communication positive avec les autres acteurs des territoires

Origine du Projet

Aux agriculteurs de garder la main :

- **Etre proactifs** pour éviter de nouvelles contraintes réglementaires et non rémunérées
- **Contrer les stratégies** d'acquisition foncière sur des parcelles à faible valeur de production alimentaire mais à forte valeur environnementale
- **Se positionner** comme opérateur de compensation pour éviter la double peine de la compensation écologique
- **S'engager de façon volontaire** permet de composer/choisir les actions compatibles avec la configuration et les atouts des exploitations agricoles
- **Rémunérer le service rendu** et enrichir sa stratégie d'entreprise
- **Gagner en visibilité** et en garantie de paiement

Alli'Homme

une association loi 1901

Les objectifs fondateurs (profession de foi)

- ✓ Fonctionner en start'up et incubateur de projets en réponse aux besoins des entreprises privées(RSE, mécénat, compensation écologique,...)
- ✓ Valoriser les externalités positives de l'agriculture et du rôle des agriculteurs au sein de leur territoire
- ✓ Lier les enjeux environnementaux à une démarche agro-économique durable: viser la double performance économique et environnementale
- ✓ Conforter le foncier agricole et forestier, pour pérenniser une économie agricole forte sur le territoire

Alli'Homme

une association loi 1901

- => Création d'une association par la profession agricole pour**
- **Mutualiser les compétences techniques**, scientifiques et juridiques nécessaires à la mise en œuvre de Contrats de Prestations de Services Environnementaux
 - **Proposer une offre « clés en main »** construite en concertation avec les acteurs du territoire et sur la base de références scientifiquement partagées
 - **Etre éligible à tous types de financements** - Défisicalisation pour les entreprises mécènes
 - **Afficher un guichet unique** pour faciliter l'émergence de partenariats et la mise en relation de l'offre et de la demande

Alli'Homme

une association loi 1901

AG de constitution le 12 janvier 2018

Objet de l'association

- rédigé avec approche environnementale
- Maintenir et améliorer les fonctionnalités environnementales des espaces agricoles et ruraux par la promotion et le développement de pratiques agricoles et forestières porteuses de services environnementaux

=> Vocation à être reconnue d'intérêt général/Défiscalisation

Alli'Homme

une association loi 1901

Membres fondateurs

Personnes morales ayant effectué un apport lors de la création : CRAB et FDSEA 29

Membres actifs

Personne physique ou morale souhaitant contribuer activement à l'objet de l'association, notamment par ses expertises, et qui s'engage à verser annuellement une cotisation : FDSEA 22,35, 56 et FRSEA

Conseil d'administration

Présidé par un membre fondateur

8 administrateurs membres fondateurs

3 administrateurs membres actifs élus parmi les adhérents

Il décide des projets mis en œuvre et valide les conditions d'engagement des contrats PSE

Alli'Homme une association loi 1901

Comité Technique et scientifique

Conseil scientifique et technique
Présidé par un membre actif

Toute personne physique ou morale, membre ou non de l'association, reconnue pour son domaine d'expertise en lien avec l'objet et les projets de l'association

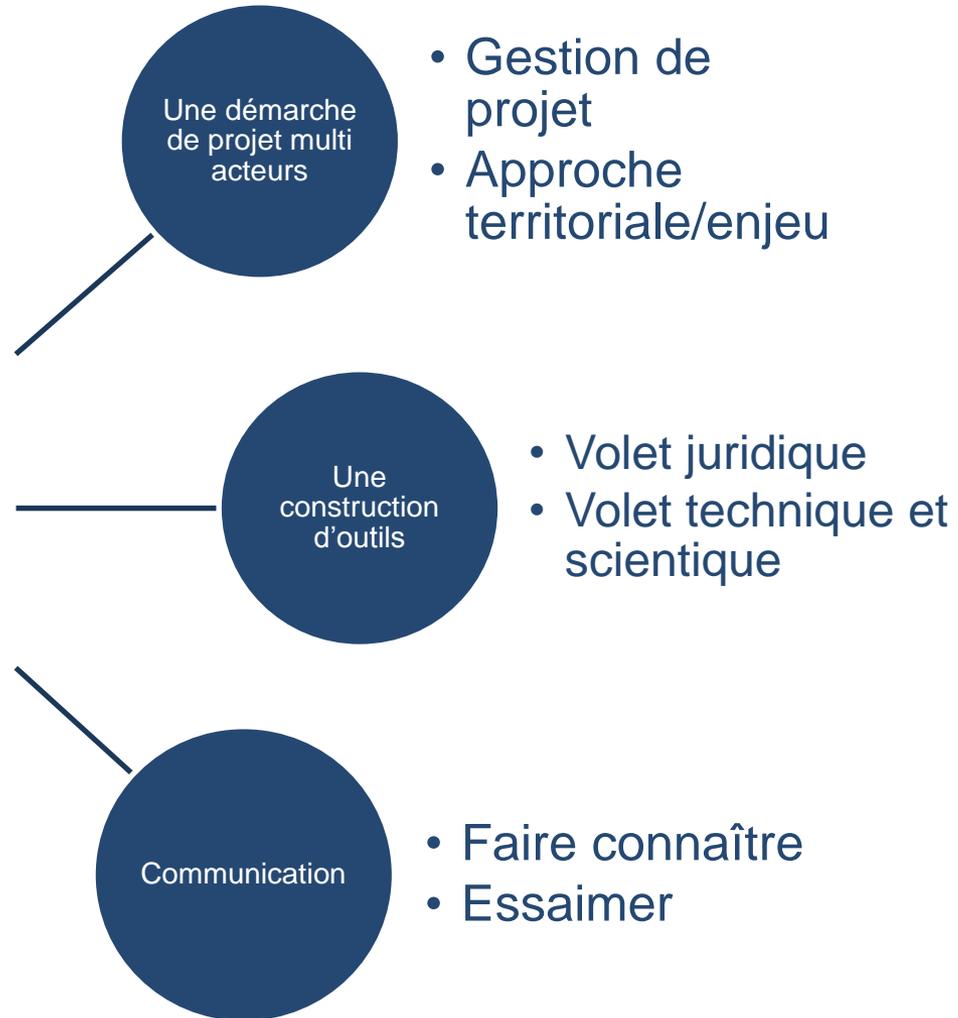
Il appuie le CA sur la définition des conditions d'engagement

Creseb

Centre de Ressources et d'Expertise Scientifique
sur l'Eau de Bretagne



Alli'Homme



La gestion de projet Alli'Homme

Une phase de concertation et d'étude

- Définition du service environnemental souhaité par le bénéficiaire
- Diagnostic environnemental, agricole, et territorial
- Concertation des agriculteurs et des acteurs

Une phase de construction du projet

- Rédaction des plans de gestion
- Détermination du prix de la prestation
- Rédaction des contrats / autres outils

Une phase opérationnelle

- Contractualisation et mise en œuvre des actions par les agriculteurs
- Accompagnement et suivi des agriculteurs
- Reporting des résultats
- Création de supports de communication

La gestion de projet Alli'Homme

Zoom sur la définition du service environnemental

=> Rencontre / échanges avec l'entreprise sur ses besoins et ses actions environnementales

- Réduction de l'empreinte écologique de l'entreprise ?
- Compensation des atteintes à l'environnement ?
- Valorisation de l'ancrage territorial de l'entreprise ?
- Valorisation de la responsabilité sociétale et environnementale (RSE) de l'entreprise ?
- Affichage de l'engagement de l'entreprise pour l'environnement auprès de ses clients ?



Identifier des domaines d'intérêts communs

les traduire en pratiques agricoles et en engagements contractuels

La construction des outils

- ⇒ **Diagnostic environnemental**, agricole, et territorial : données existantes (eau, biodiversité...)+ acquisition de données de terrain
- ⇒ **Contrat** entre le réalisateur du service environnemental et l'acheteur : volet juridique...
- ⇒ **Cahier des charges du service environnemental** : références techniques et scientifiques /enjeu et pratiques => **plan de gestion**

Exemple : construction PSE rétention eau

Activité entreprise 'acheteuse' : assurances

Enjeu commun identifié : risques climatiques et notamment prévention des inondations

Pratiques identifiées : gestion agricole des zones humides à l'échelle d'un BV vulnérable aux inondations



PSE rétention de l'eau en Zone Humide agricole

Phase de concertation et d'étude

Localisation du projet

Etude préalable à un contrat territorial « milieux aquatiques » volet zones humides du bassin versant de l'Odet. 2013



Légende

ZONES A ENJEUX PRIORITAIRES

-  Favoriser la régulation hydraulique
-  Reconquérir la qualité de l'eau
-  Protéger l'espace agricole périurbain
-  Maintenir l'activité nautique
-  Développer l'activité conchylicole
-  Maintenir la Biodiversité

Niveau de service /
enjeu inondation



PSE rétention de l'eau en Zone Humide agricole

Phase de concertation et d'étude

Localisation du projet

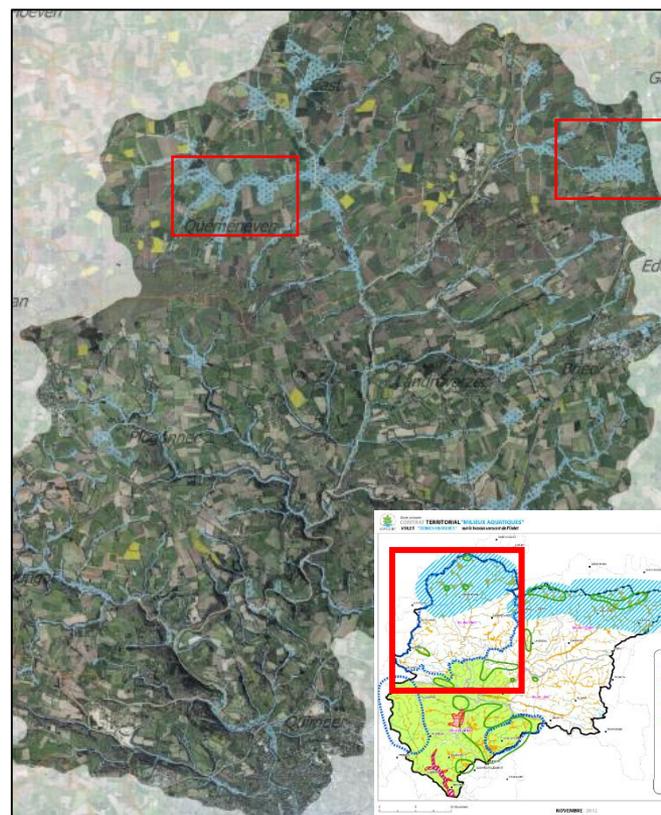
Travail d'identification des zones potentielles:

Croisement :

- Inventaires communaux des Zones humides
- Inventaire des Cours d'eau
- Parcellaires agricoles

⇒ 2 unités territoriales en tête de bassin versant (parcellaires regroupés)

⇒ Quéménéven, Briec



PSE rétention de l'eau en Zone Humide agricole

Phase de concertation et d'étude

Diagnostic des pratiques agricoles

Identification des agriculteurs intéressés



Zone Quemeneven:

- 2 agriculteurs
- 28 ha contractualisables dont
13 ha en cultures et 15 ha de
PT/PP



Zone Brieç:

- 4 agriculteurs
- 61 ha contractualisables
(pâturés et/ou fauchés)

PSE rétention de l'eau en Zone Humide agricole

Phase de concertation et d'étude

Diagnostic des pratiques agricoles

Surface ciblée : 10 agriculteurs / 138 ha en zones humides

Diagnostics réalisés : 6 Agriculteurs volontaires / 90 ha en zones humides = **65% de la surface ciblée**
(autres agriculteurs favorables au projet mais pas disponibles – à contacter ultérieurement)

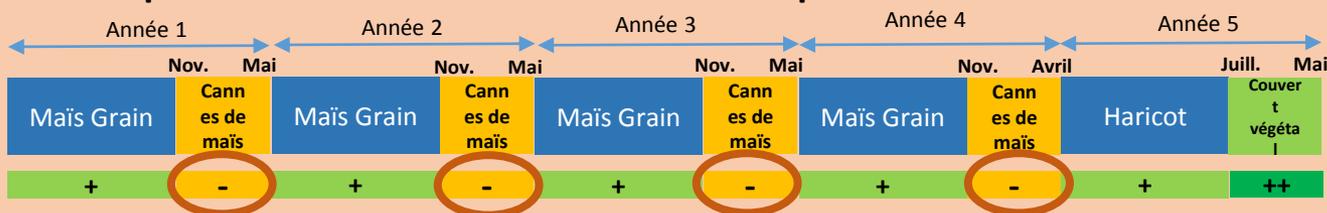
Des parcelles maintenues en prairies permanentes ou temporaires

- Gestion par Pâturage et/ou Fauche
- Couvert permanent du sol

pour 73,5 ha soit 85% des diagnostics

Rétention Eau max.

Des parcelles en cultures. Rétention EAU dépend de la rotation culturale



pour 13,5 ha soit 15% des diagnostics

Rétention Eau faible

PSE rétention de l'eau en Zone Humide agricole

Construction
du projet

Plans de gestion

Critère préalable : La parcelle doit être inventoriée en zone humide (au moins 50%)

Objectifs : optimiser le rôle d'éponge de la zone humide par la couverture permanente du sol sans impacter la viabilité économique de l'exploitation

Diagnostic
Rétention
Eau max.



Bonnes pratiques à maintenir

Engagement au non retournement de la prairie

Maintien des pratiques fauche / pâturage sans dégradation du couvert

PSE rétention de l'eau en Zone Humide agricole

Construction
du projet

Plans de gestion

Critère préalable : La parcelle doit être inventoriée en zone humide (au moins 50%)

Objectifs : optimiser le rôle d'éponge de la zone humide par la couverture permanente du sol sans impacter la viabilité économique de l'exploitation

Diagnostic
Rétention
Eau faible

Propositions d'adaptation de la rotation culturale (exemple ci-dessous)

	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5	
	Nov.	Mai	Nov.	Mai	Nov.	Mai	Nov.	Avril	Juill.	Mai
<u>AVANT contrat</u>	Maïs Grain	Canne s de maïs	Maïs Grain	Canne s de maïs	Maïs Grain	Canne s de maïs	Maïs Grain	Canne s de maïs	Haricot	Couve rt végéta
<i>Rôle d'éponge</i>	+	-	+	-	+	-	+	-	+	++
<u>SOUS contrat</u>	Maïs Grain	Maïs précoc e ou RGI	Céréales Printemps	Couve rt végéta 	Maïs Grain	Maïs précoc e ou RGI	Céréales Printemps	Couve rt végéta 	Haricot	Couve rt végéta
<i>Rôle d'éponge</i>	+	expé	+	++	+	expé	+	++	+	++

PSE rétention de l'eau en Zone Humide agricole

Construction
du projet

Détermination du prix de la prestation

Pas de lien entre les pratiques et les coûts évités /activité assurantielle

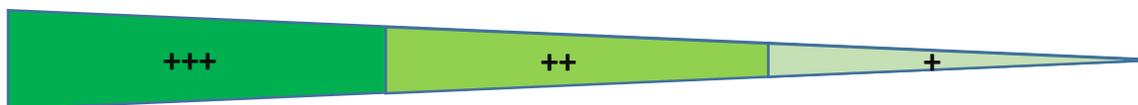
Critères de construction du prix retenu :

Valoriser les efforts consentis par les agriculteurs / amélioration environnementale

Tenir compte des moins-value économique, des couts supplémentaires et de la prise de risque

Tenir compte du niveau de service rendu / localisation à l'échelle du BV (service faible / moyen / fort)

Amélioration apportée
au milieu et effort fourni
par l'agriculteur



Plan de gestion	Conversion culture / prairie	Adaptation rotation	Prairies maintenues
Prix envisagé* En €/ha/an	230 - 800	200 – 600 (à voir au cas par cas)	140-420

*Issue d'une compilation de données bibliographiques

PSE Biodiversité : Zones Humides

- **Construction indépendamment d'un financeur, Découle du travail sur le Guide breton : « Zones humides: rôle et place dans la gestion agricole » (CRAB et all, 2017)**
- Se base sur les acquis techniques et scientifiques des fermes de référence suivies :
 - Typologie des prairies et de leur valeur environnementale (9 types de prairies recensées)
 - Pratiques de fauche et de pâturage associées (7 fiches techniques)
 - 19 exploitations dans le réseau de ferme de référence – 90 parcelles étudiées

PSE Biodiversité : Zones Humides

Les typologies de prairies : mode d'emploi et explications

PRAIRIE SUR SOL TOURBEUX HUMIDE À TRÈS HUMIDE ET MAIGRE À JONC ACUTIFLORE & BROSTIDE DES CHIENS

► PRATIQUES AGRICOLES

Mode de gestion

- Pâturage exclusif
- Mixte (fauche + pâturage)
- Fauche exclusive
- Broyage

Types d'animaux

- Aucun
- Vaches laitières
- Génisses et animaux gestants
- Autres bovins

Fertilisation azotée moyenne annuelle

- Aucune
 - Organique
 - Minérale
- > 90 unités d'azote
- 50 à 90 unités d'azote
- < 50 unités d'azote

Végétation liée à des pratiques agricoles extensives : pâturage avec des animaux de type génisses et animaux gestants associé à une fauche et aucune fertilisation.

Rendement

- > 6 tMS/ha
- Entre 3 et 6 tMS/ha
- < 3 tMS/ha

Animaux les plus adaptés à la valeur alimentaire

- Animaux à fort besoin : Vaches laitières et vaches allaitantes + veaux en début de lactation.
- Animaux à besoin moyen : Génisses, vaches laitières tarées en reprise de poids.
- Animaux à faible besoin : Animaux sans production (viande ou lait).

► VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Richesse spécifique



Rareté régionale



Statut dans la directive Habitats-Faune-Flore

- Habitat d'intérêt communautaire prioritaire
- Habitat d'intérêt communautaire
- Non concerné

Valeur environnementale élevée en raison de la richesse et de la diversité floristique importante, de la présence possible d'espèces végétales à forte valeur patrimoniale (protégée, rare et/menacée) telle que la Potentille des marais (*Potentilla palustris*) et de la forte régression de ce type de prairie ces dernières décennies suite à l'intensification des pratiques agricoles (drainage, fertilisation) ou à son abandon (potentiel de production faible à moyen, milieu difficile).

► CORRESPONDANCES AVEC LES TYPOLOGIES D'HABITATS & DE VÉGÉTATIONS

Nomenclature phytosociologique : Junco acutiflori - Cynosuretum cristati Sougnez 1957
EUNIS : E3.41B - Prairies à Joncs et à Crételle
CORINE Biotopes : 37.21 - Prairies humides atlantiques et subatlantiques
Natura 2000 (EUR 28) : -6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinia caeruleae*)
Cahiers d'habitats : 6410-6 - Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques / 6410-8 - Prés humides acidiphiles atlantiques amphibies

PSE Biodiversité : Zones Humides

Déclinaison en plans de gestion

→ Conservation des prairies sur sols pauvres (typologies 1-2-3)

Engagements de moyens agris	<ul style="list-style-type: none">● Pas de nouveau drainage● Maintien d'une gestion par fauche ou pâture (fauche exclusive pour ZH type 3)● Pas d'apport de fertilisation hors apport par les animaux au pâturage● Pâturage par des animaux à besoin moyen à faible● Autodiagnostic annuels
Evaluation de l'engagement	<ul style="list-style-type: none">● Maintien du type de prairie oligotrophe.● Maintien des espèces prairiales identifiées dans le diagnostic initial.● Maintien d'un chargement adapté ou d'une pression de fauche justifiée
Accompagnement – Suivi technique	<p>Diagnostic de la valeur environnementale de la ZH et préconisations de gestion agricole adaptées (Asso)</p> <p>Inventaire faune / flore en année 0 (Conservatoire de la Botanique)</p> <p>Inventaire faune / flore en année 4 (Conservatoire de la Botanique)</p> <p>Inventaire terrain faune / flore en année 9 (Conservatoire de la Botanique)</p> <p>Contractualisation 9 ans / Gestion des flux (Asso)</p> <p>Pas de contrôle des pratiques mais est proposition de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Remplir un formulaire par l'agriculteur : « Je certifie avoir respecté... »- Partager son expérience par jeu concours entre agriculteurs et fournisseurs de services

PSE Biodiversité : Zones Humides

Construction du prix du service

- **Besoin de compléter les données bibliographiques et références sur la valeur d'un service environnemental Biodiversité**

Ex : pour le PSE inondation : NWRM (New Water Retention Measure), cahier des charges MAEC

Détail de l'impact et des coûts de différentes mesures (fourchettes de valeurs)

- **Evaluer les ordres de grandeur des consentements à payer et à recevoir**

- **Méthode envisagée**

- Coût lié au changement de pratiques

+ bonus prise de risque

+ bonus valeur environnementale selon typologie de prairie entretenue

PSE Plantation en parcelles agricoles

Activité entreprise 'acheteuse': construction maison en bois

Enjeu commun identifié : compenser le stock d'arbres utilisés

Pratiques identifiées : plantation haies / agroforesterie / bosquets

→ En cours de diagnostic de la nature du sol et des essences à implanter

→ Construction du prix : consentement à payer et à recevoir



CONTACTS



2 allée Saint-Guénolé
29000 Quimper



contact@allihomme.bzh